

Association Frenchymymy

- Qu'est que l'Homosexualité?



Définition

- L'**homosexualité** désigne l'amour, l'attraction et, le cas échéant, la pratique de relation sexuelle entre deux personnes de même sexe.
- Il n'existe pas de « comportements » typiquement associés aux personnes homosexuelles.
- Des relations sexuelles entre individus du même sexe sont également observées dans le monde animal.

Qu'est que l'homosexualité

L'homosexualité diffère de l'hétérosexualité en ce sens que les deux partenaires appartiennent au même sexe. Plusieurs personnes croient à tort que l'homosexualité est une sexualité différente de l'hétérosexualité.

En réalité, il est très difficile de reconnaître une personne homosexuelle ou non car il n'y a pas de comportements particuliers ou si peu qui distinguent les personnes homosexuelles des personnes hétérosexuelles.

Il s'agit en fait de préjugés, ce qui veut dire de fausses croyances à l'endroit des personnes qui sont d'orientation homosexuelle. Bref, l'homosexualité désigne le fait que deux personnes du même sexe soit attirées l'une envers l'autre.

Homosexualité, une vieille histoire

L'homosexualité n'a pas échappé à la règle et a été selon les époques : ou très bien acceptée, ou totalement réprimée. Elle était, par exemple, très bien vue dans la Grèce antique et elle était même la manifestation d'un certain machisme. Pour les Grecs, l'amour avec une femme était sans âme, alors que l'amour, au sens noble du terme, et le plaisir sexuel étaient une affaire d'hommes. Chez les Pharaons d'Egypte, l'homosexualité était aussi en vogue et ces derniers ne se privaient pas d'avoir de beaux jeunes hommes dans leur harem !

Enfin, dans notre pays, la répression envers les homosexuels naît véritablement avec le Christianisme. Quand ils furent abolis en 1791, l'homosexualité fut de fait décriminalisée.

Les auteurs du code Napoléon en 1810, et plus probablement Cambacérès lui-même homosexuel, décidèrent de ne pas créer de loi condamnant l'homosexualité, bravant beaucoup d'officiels du régime qui considéraient l'homosexualité "contre-nature".

Dépénalisation tardive en France

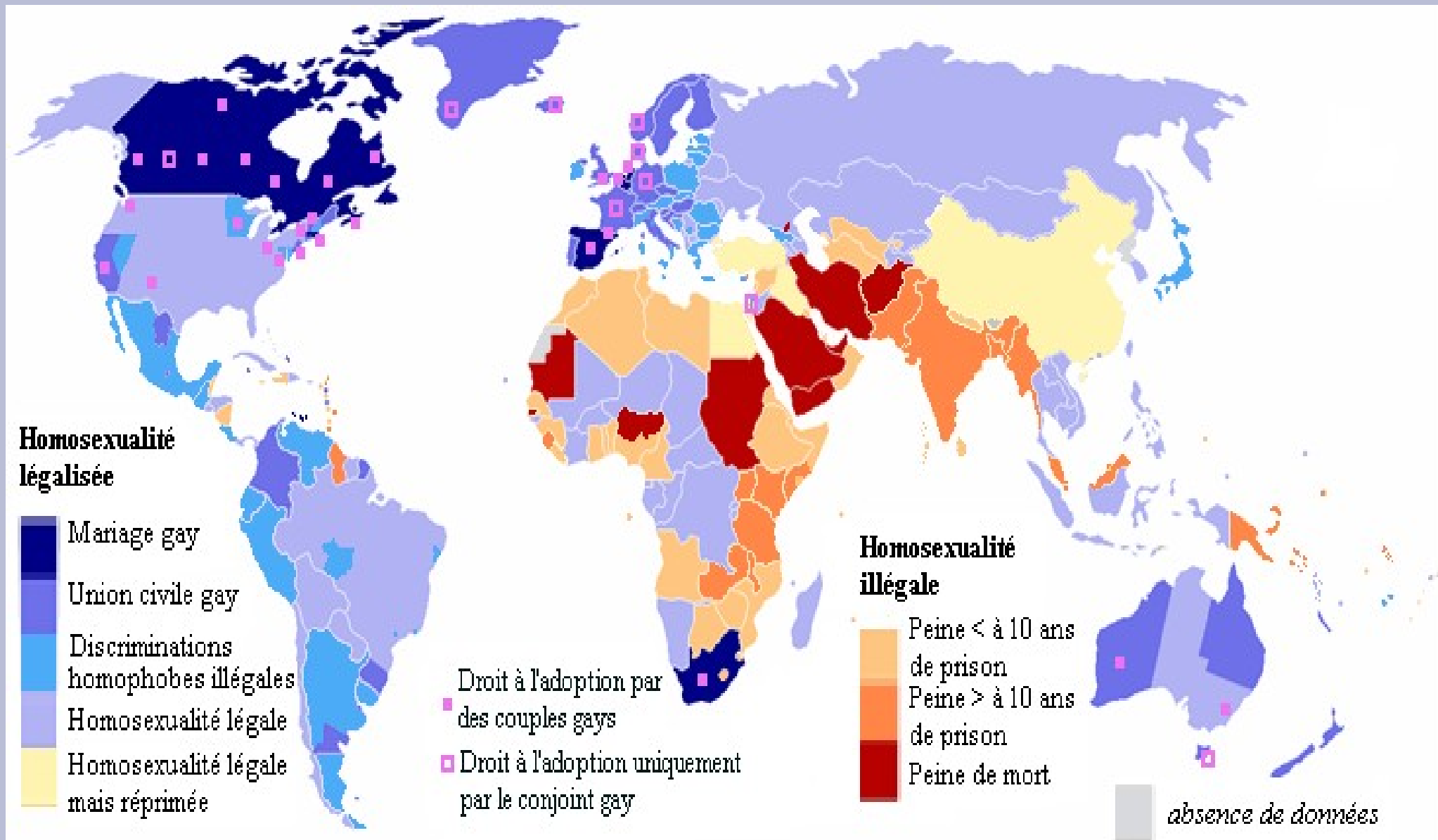
En France, à la Libération, une ordonnance de **1945** reprend pratiquement les mêmes termes que l'ordonnance de Vichy. De plus, des adolescents de même sexe ayant des rapports librement consentis entre eux peuvent être poursuivis pour "attentat à la pudeur" ou encore pour "coups et blessures réciproques". La Libération est finalement un vain mot pour bon nombre d'homosexuels qui ont été le seul groupe à qui a été déniée toute reconnaissance ou réparation à la fin de la Seconde Guerre mondiale. Une fois libérés des camps, certains homosexuels ont même été remis en prison pour débauche.

En 1960, une loi ajoute la circonstance aggravante d'homosexualité en matière d'outrage à la pudeur. Cet alinéa ne sera supprimé qu'en 1980. Toujours en 1960, l'amendement Miguet assimile l'homosexualité à un "fléau social" au même titre que l'alcoolisme et la prostitution. En cas de condamnation pour homosexualité, cette condamnation sera inscrite pendant cinq ans au casier judiciaire.

En 1968, la France adopte la classification de l'Organisation Mondiale de la Santé déclarant l'homosexualité maladie mentale. Il faudra attendre 1985 pour que l'homosexualité soit retirée du manuel diagnostique et statistique des maladies mentales. C'est seulement en 1992 qu'elle est "déclassée" par tous les états signataires de la Charte de L'OMS.

En France, ce n'est que le **4 août 1982**, avec l'arrivée des Socialistes au pouvoir, que l'homosexualité sera dépénalisée.

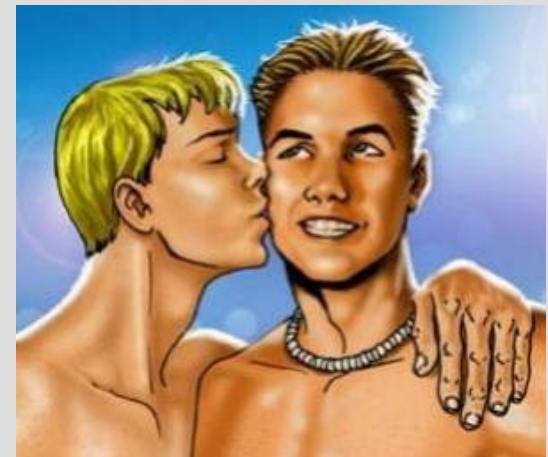
Légalité dans le monde



L'homosexualité aujourd'hui

Appel à l'ONU pour la dépénalisation de
l'homosexualité
par Rama Yade

Secrétaire d'Etat aux Droits de l'Homme



Appel à l'ONU

Une déclaration pour la dépénalisation de l'homosexualité a été présentée le 18 décembre 2008 à l'ONU, à l'initiative de Rama Yade.

En effet, même si la situation a beaucoup progressé en France ces 30 dernières années, avec notamment la dépénalisation de l'homosexualité en 1982 par Robert Badinter, il ne faut pas oublier que l'homosexualité constitue encore un délit, voire même un crime, dans de nombreux pays : 90 pays considèrent toujours que l'homosexualité est passible d'une peine, et 6 d'une peine de mort. Par exemple, le Nigeria exécute les personnes homosexuelles en les lapidant. En Iran, elles sont flagellées puis pendues.

Cette déclaration n'engage que les 66 signataires, mais sans caractère contraignant.

N'oublions pas que l'homophobie tue également en France : Dominique Versini, Défenseur de enfants, a lancé un appel à l'occasion des 12èmes journées nationales pour la prévention du suicide en soulignant « qu'un quart des tentatives de suicide des garçons de 15 à 24 ans et 10% des filles du même âge étaient liées à un problème d'homosexualité ».

S'informer

- Que vous soyez homosexuel ou non, nous vous invitons à visiter notre site internet, ce premier aperçue de l'homosexualité n'est qu'une facette de l'homosexualité.
- Notre site internet comporte des rubriques consacré à l'homosexualité (coming-out, informations supplémentaire...)

Association Frenchymy



Frenchymy

<http://frenchymy.com/>